

Comme je l'ai dit, il y a un moment, je serais surpris de voir tous mes compatriotes de la droite se lever pour voter en faveur de cette résolution tyrannique, après l'appel de leur vieux chef, l'ex-ministre des Travaux publics (M. Monk) qui s'adresse à ceux qui, en apparence du moins, lui sont restés fidèles. Voici comment il s'exprime :

Je crois sincèrement que ceux qui ont voté contre le programme naval du Gouvernement ne peuvent pas accepter une proposition qui dans les circonstances n'est qu'un moyen d'assurer l'adoption d'une politique qui est condamnant.

C'est la situation dans laquelle se trouvent le Parlement et le pays grâce à la ferme résolution du très honorable chef de l'opposition et de ses partisans par suite de leurs efforts pour sauvegarder la liberté de parole et les autres droits des minorités. Nos adversaires disent que c'est un présent à la Grande-Bretagne. C'était un cadeau tout d'abord. Plus tard, on nous a dit que c'était un prêt. Si je rencontre dans la rue un conservateur, plus particulièrement un des partisans de mes honorables amis de Québec et si je lui demande ce qu'il pense du bill, il est porté à croire, par la lecture de journaux comme l'"Événement", que cette contribution de \$35,000,000 en finira avec tout ce qui concerne la marine: qu'après le paiement de cette somme d'argent, on ne fera plus rien pour l'empire et il s'en félicite. C'est l'enseignement qui lui est donné par les députés français de la droite. Si je lui dis que c'est seulement le commencement il répond: Non, je sais que ce sera la fin, l'"Événement" nous l'a dit. Il va plus loin et dit que l'Ontario et les provinces de l'Ouest payeront les quatre cinquièmes de ce montant et qu'il s'en tirera facilement. Si mes amis de la droite ne veulent dire ni au pays ni à nous-même le but de cette contribution, je le dirai. C'est \$35,000,000 que l'on paye pour ouvrir la porte au projet de fédération impériale, mais le peuple n'est pas prêt à payer ces \$35,000,000 sans faire entendre son avis. Le chef du Gouvernement nous a dit souvent que nous ne pourrions pas rester dans la situation où nous nous trouvons—que nous devons obtenir une représentation pour notre contribution.

De notre côté et avec la majorité des électeurs canadiens, nous disons que nous voulons aider l'empire suivant nos moyens, sans obtenir en retour un droit de représentation qui ne pourrait être qu'au détriment du Canada et de l'empire. Comme je le disais il y a quelque temps, si la ruine de l'empire devait se produire dans de telles conditions, elle n'aurait pas été amenée par le Canada. Les premiers entrés dans la fédération impériale seraient les premiers à en sortir. Cela se ferait par une autre des nations sœurs qui ne per-

M. TURGEON.

mettrait pas que Downing-Street lui impose son autorité. Il y a dans notre pays des hommes qui sont prêts à dire que le Canada ne se jettera pas en aveugle dans la fédération impériale et qu'il paiera \$35,000,000 sans y être autorisé par le peuple. Ce n'est pas tant le montant d'argent qui m'inquiète. Si les \$35,000,000 pouvaient être de quelque utilité à l'Angleterre, nos collègues de la gauche les donneraient volontiers. Ce n'est pas l'argent en espèces sonnantes que désire l'Angleterre. Elle veut l'expression de la loyauté des nations sœurs et l'assurance qu'elles seront prêtes à l'avenir à faire tous les sacrifices pour la défense de ses principes, et à sacrifier, si le besoin s'en fait sentir, non pas \$35,000,000, mais le dernier dollar et le dernier homme pour la protéger contre tout ennemi possible.

Une fois que ce système de couper la parole serait adopté, il ne servirait pas seulement au but que l'on se propose aujourd'hui. Il serait employé à d'autres besoins. Quant à moi, membre de la minorité, j'ai raison d'exprimer des doutes sur l'honnêteté du projet ou plutôt sur l'intention du Gouvernement par ce que nous avons pu en apprendre à la dernière session.

C'est un Gouvernement qui est imbu de l'idée de centralisation et par conséquent les droits des provinces sont exposés à un danger au Canada. Nous en avons fait l'expérience l'an dernier quand des subventions ont été accordées à certaines provinces sans examens sérieux et sans se conformer à la Constitution. Lorsqu'on a discuté ici la question de donner une subvention au Manitoba et de reculer ses frontières septentrionales, l'honorable député de Saint-Jean (M. Pugsley) a présenté un amendement demandant au Gouvernement d'attendre six mois, de ne pas adopter la loi, mais de la laisser en suspens, et de convoquer les premiers ministres des provinces pour discuter la question des subventions. Ce n'était pas une affaire de quantité d'argent. L'objection était que la subvention devait être distribuée sur une base de justice et en se conformant aux conditions de la confédération, à savoir que chaque province doit recevoir un montant proportionné à sa population, et j'ai donné mon appui à cet amendement. Mais il a été écarté et aucune conférence n'a été convoquée. Quand le premier ministre a présenté le projet, il a été vivement combattu par l'honorable député de Saint-Jean. Si le Sénat n'avait pas usé de son pouvoir pour protéger les minorités, le Gouvernement aurait pu imposer une loi qui lui aurait permis de s'adresser à une province à un moment quelconque et lui dire: Nous avons \$1,000,000 à dépenser dans votre province pour les grandes routes. Si vous ne voulez pas accepter cette